



Comité économique et social européen

SOC/370

**Groupe d'étude permanent "Année européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale"
Section spécialisée "Emploi, affaires sociales, citoyenneté"**

Rapport de synthèse sur

**Audition conjointe du CESE et de la Coalition d'ONG pour l'Année
européenne 2010
Lundi 22 novembre 2010**

Bilan de l'Année européenne 2010 et actions futures

M. Staffan NILSSON, Président du CESE, accueille les orateurs et les participants et remercie le groupe d'étude permanent du CESE et la Coalition d'ONG pour l'Année européenne 2010 d'avoir organisé conjointement cette audition visant à recueillir les points de vue des institutions de l'UE et des organisations de la société civile quant aux résultats de l'Année européenne. Les chiffres inquiétants de la pauvreté en Europe ont fait de la réduction de celle-ci l'un des objectifs principaux de la stratégie Europe 2020. Le thème de cette Année européenne est étroitement lié à celui de l'année prochaine, à savoir les activités de volontariat. L'ensemble de ces éléments, auxquels s'ajoute le fait que le dialogue et la solidarité sont aussi des priorités du programme de M. Nilsson pour la présidence du CESE au cours des deux prochaines années et demie, sont autant de bonnes raisons de maintenir ces questions à l'ordre du jour du Comité.

Session I "Aperçu du bilan et des réalisations de l'Année européenne"

M. José María ZUFIAUR NARVAIZA, membre du CESE présidant cette session, mentionne le travail considérable réalisé par le Comité et plus particulièrement la conférence biennale sur le thème de "L'éducation pour lutter contre l'exclusion sociale", dont les recommandations finales ont été transmises au président de la Commission européenne, et une lettre envoyée au président du Conseil européen afin de lui faire part des préoccupations du CESE en matière sociale dans le contexte actuel de crise. Il souhaite ensuite la bienvenue aux intervenants.

M^{me} Anne DEGRAND-GUILLAUD, de la Task-force de la Commission pour l'Année européenne 2010, déclare que, s'il est encore trop tôt pour pleinement évaluer cette Année européenne, l'on peut déjà affirmer qu'elle a joué un rôle essentiel en matière de sensibilisation et qu'elle a porté des fruits concrets, comme l'adoption par les États membres de l'objectif visant à sortir 20 millions de personnes de la pauvreté. L'Année européenne a mobilisé un grand nombre de partenaires: les institutions européennes, les gouvernements de 29 pays, des administrations nationales, régionales et locales, des partenaires sociaux, des personnes confrontées à la pauvreté et les ONG qui leur viennent en aide. La Commission a cofinancé près de 700 projets sur la base d'appels d'offres lancés par les organismes

nationaux de mise en œuvre. Les initiatives, souvent novatrices, pourraient être classées dans quatre catégories: 1. Sensibilisation au moyen des médias et des réseaux sociaux comme Facebook, de remises de prix, de débats publics, d'universités populaires, de "Human ring" etc., 2. Aide directe aux personnes concernées en organisant des activités sociales, 3. Élaboration de politiques au moyen de conférences, séminaires et réunions, et 4. Développement des connaissances grâce à des études et des publications. Parmi les principaux défis à venir figure la nécessité de mettre en œuvre la stratégie d'insertion active et de continuer à se focaliser sur les groupes les plus vulnérables. Le CESE, qui a pris part à l'organisation de l'Année européenne, mérite des félicitations pour ses initiatives uniques telles que la conférence biennale sur "L'éducation pour lutter contre l'exclusion sociale" ou l'université populaire Quart Monde sur le thème "Avec les jeunes, bâtissons une Europe sans pauvreté ni exclusion", coorganisée avec ATD Quart Monde.

M^{me} Maureen O'NIELL, présidente du groupe d'étude permanent "Année européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale", explique que cette audition conjointe vise à faire la synthèse, à partir de différentes perspectives, de la manière dont l'impact de l'Année européenne a été ressenti. L'Année européenne coïncidait avec la crise financière, économique et sociale. Elle a permis de souligner que les stéréotypes doivent être éliminés et que la lutte contre la pauvreté requiert de combiner politiques et engagements. Le défi de la stratégie Europe 2020 sera de faire en sorte que les politiques d'emploi, de protection sociale et d'insertion sociale interagissent efficacement pour concourir à la réalisation des objectifs fixés. Cela nécessitera de se focaliser sur des marchés de l'emploi inclusifs, sur un revenu minimal adéquat pour tous (travailleurs comme inactifs), et sur l'accès à un éventail de services comprenant l'apprentissage tout au long de la vie (notamment dans le but de réduire la fracture numérique), la santé, le logement, la culture, etc. Même si les gouvernements ont convenu de l'objectif visant à sortir de la pauvreté 20 millions de personnes d'ici 2020, il restera à l'UE à déterminer si les indicateurs sélectionnés sont les plus indiqués pour y parvenir. C'est la première fois que le thème d'une Année européenne devient l'élément clé d'une stratégie pour la décennie qui suit. La plate-forme européenne de lutte contre la pauvreté proposée devrait responsabiliser les États membres par rapport à leurs réformes et à leurs plans d'action. Enfin, la collaboration du CESE avec la Coalition d'ONG, la Commission et les autres institutions lui a apporté beaucoup. Le groupe d'étude permanent du Comité a lui-même déployé une grande activité: participation aux conférences sur des sujets connexes, transmission de messages au Conseil des ministres, publication d'avis sur des communications de la Commission pertinentes et de documents sur des thèmes de son choix. Pour résumer, les principaux résultats de l'Année européenne tiennent dans les mots clés suivants: collaboration, cohérence autour des principales questions traitées et prise de conscience du besoin de changement.

M. Fintan FARRELL, directeur du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (REALPES) et coordinateur de la Coalition d'ONG pour l'Année européenne 2010, commente les réponses à un questionnaire envoyé à 17 réseaux nationaux membres du REALPES ainsi qu'à diverses organisations européennes participant à la Coalition: la majorité estime que sa participation à l'Année européenne a été une bonne expérience bien que l'Année ait davantage permis d'enregistrer des résultats au niveau de l'échange d'informations qu'à celui des décisions politiques concrètes. Tout en reconnaissant que l'Année a contribué à sensibiliser l'opinion à la pauvreté et à l'exclusion sociale, le sentiment général est que l'argent versé aux agences de communication aurait

été dépensé plus efficacement en soutien à des projets d'ONG. Les ONG consultées trouvent également que l'Année a aidé à focaliser l'attention sur des thèmes clés tels que la pauvreté des enfants, l'absence de domicile fixe et l'insertion active (en ce compris l'activation professionnelle, des revenus minimum adéquats et des services de qualité) mais sont plus pessimistes quant aux résultats durables. Cela tient aux mesures d'austérité adoptées récemment par de nombreux États membres et à l'incertitude générale qui règne autour des engagements réels de financement visant à soutenir l'héritage politique de l'Année européenne. S'agissant du volet organisationnel, les ONG estiment que le recours aux infrastructures des Fonds structurels a entraîné des difficultés et de la bureaucratie et qu'il y a toujours lieu de procéder à une évaluation indépendante de l'Année européenne et de son budget.

M^{me} Jean LAMBERT, députée européenne, reconnaît que, malgré toutes les activités déployées dans le cadre de l'Année avec les meilleures intentions, six Européens sur dix sont d'avis que la pauvreté a augmenté, avec des taux de chômage qui ont atteint des niveaux très élevés dans plusieurs États membres. La pauvreté n'est toujours pas un élément prioritaire de l'ordre du jour européen. Les trois grandes lignes de la stratégie d'insertion active doivent toutes avoir la même importance: l'activation professionnelle ne devrait pas peser davantage que les revenus adéquats et l'accès à des services de qualité pour tous. Davantage d'efforts devraient par ailleurs être déployés pour combattre les stéréotypes concernant les allocations. La commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen a été très active en 2010, encourageant l'organisation d'une agora citoyenne sur *Les crises et les pauvretés* (qui se tiendra en janvier 2011) et l'établissement d'un lien clair entre la session d'octobre du PE et la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre. Parmi les activités de cette commission figurait également la préparation d'un rapport d'initiative sur l'emploi des jeunes, d'importantes modifications à apporter aux nouvelles lignes directrices intégrées, un rapport plaidant en faveur d'un revenu minimum adéquat, des débats sur "le visage féminin de la pauvreté", sur la situation difficile des Roms, etc. Il importe maintenant de garantir la participation de toutes les parties prenantes à la nouvelle plate-forme de lutte contre la pauvreté afin de veiller à ce que les gouvernements ne s'appuient pas sur la promotion du volontariat (le thème de la prochaine Année européenne) pour éviter d'avoir à assumer leurs responsabilités en matière de création d'emploi.

M^{me} Ágnes CSER et **M^{me} Judy McKNIGHT** prennent la parole dans le **débat** qui s'ensuit et expliquent qu'il faut éviter, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, de perdre de vue les inégalités en matière de santé. Elles s'interrogent par ailleurs quant à la manière de traiter la nature contradictoire des messages produits par les médias. **M. FARRELL** et **M^{me} DEGRAND-GUILLAUD** répondent. Le premier marque son accord avec le commentaire et déclare que les politiques sociales ne résoudreont pas le problème de la pauvreté: une taxe sur les transactions financières devrait également être mise en place. S'agissant de la coopération et de la coordination, **M^{me} DEGRAND-GUILLAUD** explique que le groupe des parties prenantes coordonné par la Commission sera maintenu et que la campagne de communication autour de l'Année européenne a permis de donner une plus grande visibilité au problème de la pauvreté.

Session II "L'impact et les attentes du point de vue des ONG"

M^{me} Leila KURKI, présidente de la section spécialisée "Emploi, affaires sociales, citoyenneté" du CESE, qui préside la session, explique que celle-ci portera sur trois sujets: **la pauvreté des enfants, l'absence de domicile fixe et l'égalité**. Les deux premiers thèmes étant considérés comme des priorités par la présidence belge, ils ont de bonnes chances d'enregistrer des avancées. Le troisième concerne les droits politiques, économiques et sociaux de certains groupes de population exposés aux risques de pauvreté et de marginalisation. Elle présente les intervenants. Il y a deux orateurs pour chaque thème abordé, l'un provenant d'une ONG européenne, l'autre d'une ONG nationale.

La pauvreté des enfants

M^{me} Jana HAINSWORTH, secrétaire générale d'Eurochild, rappelle que, même avant la crise, la pauvreté des enfants concernait déjà 20 millions d'enfants (1 sur 5) en Europe. L'impact négatif de la pauvreté est considérable chez les enfants: une seule année de pauvreté pèse énormément sur leur vie. C'est pourquoi il est nécessaire de continuer à sensibiliser l'opinion à ces chiffres décevants et d'aborder la question de la pauvreté sous l'angle des droits. La prochaine stratégie européenne sur les droits de l'enfant devrait servir de cadre d'action. Les enfants ont le droit d'être instruits et en bonne santé. Investir dans les enfants - dans leur bien-être (santé, logement, culture, sport, loisirs) et dans un enseignement gratuit de qualité (y compris dans les premières années) - doit devenir une priorité de premier plan dans toute l'Union européenne si celle-ci veut protéger les plus vulnérables de la société et éviter un coût bien plus élevé à long terme. Eurochild a été particulièrement active au cours de l'année 2010. Elle a organisé en juillet dernier une rencontre entre 33 enfants provenant de 10 pays de l'UE et des députés européens. Elle a également organisé des conférences sur la question et préparé un document en prévision de la conférence de septembre au cours de laquelle le trio des présidences (Espagne, Belgique, Hongrie) a signé une déclaration d'engagement à soutenir la lutte contre la pauvreté des enfants. Parmi les attentes d'Eurochild pour 2011 figurent: la promotion de l'accès des enfants et de leur famille à des services de qualité, la création d'un cadre d'action à l'échelon européen et l'adoption de la recommandation de la Commission sur la pauvreté et le bien-être des enfants dans l'UE et de la stratégie européenne sur les droits de l'enfant.

M. Sean O'NEILL, de Children in Wales ("Enfants du Pays de Galles"), dresse un constat plutôt morose du phénomène de la pauvreté des enfants au Royaume-Uni, lequel concerne en moyenne 30 % des enfants et jusqu'à 32 % au Pays de Galles. Cela est entre autres lié à des taux de chômage très élevés, aux problèmes de santé, au faible niveau d'études, aux bas salaires, à l'habitat misérable et à un degré élevé d'endettement des ménages. Si l'année 2010 a donné quelque espoir, elle n'a pas suscité de réelles attentes. Children in Wales a organisé des conférences pour favoriser l'échange des bonnes pratiques en matière de régénération des communautés et des populations en associant des jeunes concernés et leurs familles à cette démarche. C'est précisément cette participation des premiers intéressés qui, avec le devoir moral de respecter la Convention des droits de l'enfant, constitue l'héritage durable de l'Année européenne pour M. O'NEILL. Cependant, la situation en elle-même ne semble pas prometteuse. La priorité accordée par le nouveau gouvernement britannique à la réduction des énormes déficits budgétaires signifie que les ménages seront plus affectés encore qu'aujourd'hui. Une étude récente indique que la baisse moyenne des revenus sera de 4 % pour un couple

sans enfants, de 8 % pour un couple avec enfants et de 18 % pour les parents seuls. Le coût de la pauvreté des enfants s'élève déjà à 20 milliards de livres (29 milliards d'euros) par an, juste pour assurer un revenu minimum (en ce compris les compléments aux salaires particulièrement bas). Il est dès lors indispensable de traiter la pauvreté en prenant en compte l'ensemble de ses implications, ce qui signifie ne pas s'axer exclusivement sur l'emploi, mais également sur la prévention, en améliorant les conditions d'emploi et de vie des familles et en accordant une attention particulière aux besoins des enfants de moins de six ans.

L'absence de domicile fixe

M. Freek SPINNEWIJN, directeur de la Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA), présente plusieurs retombées positives et moins positives de l'Année européenne à la lutte contre l'absence de domicile fixe, une forme particulièrement marginalisante et dommageable de pauvreté. Comme impact positif, il mentionne notamment le fait que lutter contre ce fléau au niveau de l'UE a permis d'en améliorer sa compréhension et de mobiliser l'ensemble des parties prenantes (entre autres via la création de nouveaux réseaux entre les niveaux européen et national, et entre les pouvoirs publics et les autres acteurs concernés). Parmi les avancées figurent notamment l'adoption par le Conseil d'un rapport sur une stratégie européenne de lutte contre le problème des sans-abri, la publication d'une déclaration du Parlement européen et celle d'un avis du Comité des régions. Politiquement, c'est le bon moment pour lancer la stratégie susmentionnée dans le cadre de la nouvelle plate-forme. FEANTSA prévoit d'organiser une conférence européenne de consensus en décembre pour aider à parvenir à une compréhension commune du problème et travailler à la mise en place de cette stratégie. Comme impact négatif, M. SPINNEWIJN fait mention de plaintes relatives aux lourdeurs bureaucratiques des appels d'offres et d'interrogations quant à la manière dont l'énorme budget de la communication a été dépensé.

M^{me} Špela RAZPOTNIK, de l'ONG slovène "Roi de la rue", fait une présentation complète sur le lancement d'une stratégie nationale contre le phénomène des sans-abri. Celle-ci prévoit:

- la sensibilisation de l'opinion et le renforcement de l'engagement politique national en vue de résoudre le problème de l'absence de domicile fixe (au moyen d'études et de conférences spécifiques);
- la promotion du dialogue entre parties prenantes et l'échange des bonnes pratiques (au moyen de conférences et d'ateliers);
- le développement de possibilités pour les sans-abri (grâce à des ateliers éducatifs et créatifs).

Outre ces initiatives positives, M^{me} RAZPOTNIK mentionne également des points négatifs, comme le retard pris dans le lancement des appels d'offres par les organismes nationaux de mise en œuvre et l'énergie disproportionnée que les ONG ont eu à déployer dans des tâches administratives et de reporting financier. Plusieurs questions se posent également concernant la manière d'assurer la poursuite des initiatives susmentionnées compte tenu des coupes budgétaires qui touchent le secteur social. En conclusion, le phénomène des sans-abri est suffisamment complexe pour rester au cœur de

l'attention politique mais une année ne semble pas être assez pour que ce soit le cas dans une mesure suffisante.

L'égalité

M. Jean-Pierre BULTEZ, de la Plate-forme AGE Europe, parle des *droits des personnes âgées*. Il met en avant les risques de pauvreté et d'exclusion sociale auxquels les personnes âgées sont souvent confrontées à cause de problèmes de santé, de faibles revenus (résultant de leur situation de sans emploi ou de leur petite pension), de difficultés d'accéder à des services sociaux ou autres (assurances, services financiers, etc.), de leur situation isolée, de leur marginalisation. Malgré les avancées enregistrées dans plusieurs domaines - entre autres l'adoption d'une Charte européenne des soins à long terme, le soutien du PE au revenu minimum adéquat, la consultation publique sur les retraites organisée récemment par la Commission et la désignation de 2012 comme Année européenne du vieillissement actif - il reste beaucoup à faire. Parmi les actions prévues, M. BULTEZ insiste sur les suivantes:

- changer l'image négative des personnes âgées (surtout de celles parmi elles qui dépendent des allocations sociales);
- cibler prioritairement les plus vulnérables (handicapés, personnes souffrant de maladies mentales, sans-abri);
- évaluer l'impact des coupes budgétaires dans la protection sociale des personnes âgées;
- permettre aux personnes âgées de rester autonomes et de participer à la vie de leurs communautés le plus longtemps possible.

M^{me} Geneviève COLAS, du Secours catholique / Caritas France, donne une présentation sur les groupes particulièrement discriminés: les Roms et les migrants.

La présentation sur les Roms reconnaît que les politiques actuelles ne suffisent pas pour les intégrer dans nos sociétés alors qu'ils devraient être considérés comme des citoyens européens. Les principales recommandations portent sur la nécessité de:

- mettre en valeur leur culture, lutter contre les préjugés et améliorer la compréhension mutuelle;
- discuter avec les Roms des manières de les intégrer;
- adopter une stratégie pour intégrer la culture rom aux systèmes d'éducation et de formation;
- faire en sorte que les Roms sédentaires accèdent à un logement permanent et reconnaisse la caravane comme le domicile des Roms nomades;
- simplifier les procédures cadastrales pour faciliter l'accès à des terrains déjà acquis ou disponibles;
- supprimer les mesures discriminatoires entravant l'accès des Roms à l'emploi et aux ressources.

S'agissant des migrants, l'intervenante exprime la crainte que la politique européenne en matière d'immigration n'aboutisse à la création d'une "forteresse Europe". Les migrants ne sont pas seulement

confrontés aux difficultés administratives lorsqu'ils arrivent dans un pays, mais également au rejet de la société. Il importe de:

- sensibiliser aux droits des migrants et des demandeurs d'asile;
- amener tous les États membres à ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille;
- mettre en place un système d'information pour les migrants sur la situation réelle dans les pays de l'UE et les procédures administratives d'admission;
- établir un moratoire européen sur le renvoi de migrants vers des pays qui ne respectent pas les droits de l'homme.

Pour conclure, il convient que les deux groupes acquièrent une meilleure image, qu'ils puissent participer à la société et soient invités à le faire, qu'ils aient leur mot à dire au sujet des politiques les concernant, et qu'ils soient couverts par les politiques d'insertion sociale. En matière de gouvernance, il est recommandé de coordonner davantage les actions menées par les pouvoirs publics et les ONG, et d'assurer un meilleur lien entre 2010 et 2011.

Le débat débute par un échange de vues entre **MM. FARRUGIA** et **SPINNEWIJN**. Tandis que le premier plaide pour une offensive de grande envergure contre la pauvreté, y compris la création d'un organe indépendant et d'un grand budget fondé sur la contribution financière obligatoire de chaque citoyen, le second prône une meilleure utilisation du budget social plutôt que de nouvelles taxes. **M. BULTEZ** intervient pour plaider en faveur d'une meilleure politique de la famille, afin d'aider les "deux extrémités" les plus en danger (enfants et personnes âgées). **M^{me} KURKI**, présidente de cette session, conclut qu'aucune avancée ne sera réalisée sans solidarité intergénérationnelle et sans une meilleure utilisation des fonds européens.

Session III "Réactions et perspectives des personnes en situation de pauvreté"

Cette session, toute comme la suivante, est présidée par **M. Mathias MAUCHER**, de SOLIDAR, une ONG membre de la coalition pour l'année européenne 2010. Il souhaite la bienvenue à **M^{me} Moreane ROBERTS** et **M^{me} Bea ROBERTS** (mère et fille, toutes deux militantes d'ATD Quart Monde).

M^{me} Moreane ROBERTS parle du changement positif survenu dans sa vie il y a 25 ans lorsqu'elle est devenue membre d'ATD Quart Monde. Grâce à cet engagement, ses enfants ont grandi "avec ATD Quart Monde" et ne se sont pas sentis exclus. Les enfants et les jeunes ont besoin d'organisations qui les soutiennent. Toutes les personnes pauvres et exclues ont besoin de soutien; il ne faut pas opérer de distinction entre ceux qui ont plus ou moins besoin d'aide. ATD Quart Monde a le mérite d'aider les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à exprimer leurs besoins personnels, à formuler des messages communs et à les transmettre aux décideurs qui n'y prêtent généralement pas vraiment attention. Elle fait référence à l'exposition photo "Les rôles que nous jouons", que l'on peut voir à l'extérieur de la salle de réunion, et qui montre divers rôles constructifs joués par différentes personnes ayant rejoint ATD Quart Monde. Plus généralement, l'organisation, ainsi que le réseau EAPN, a le mérite d'avoir sensibilisé le grand public à l'année européenne au Royaume-Uni, et d'avoir attiré l'attention du gouvernement sur ces questions. Citant Joseph WRESINSKI, fondateur d'ATD

Quart Monde, *"la pauvreté a été créée par les êtres humains; eux seuls peuvent l'éradiquer"*, elle souligne la nécessité d'un financement accru pour les ONG sociales, afin de leur permettre de poursuivre leurs activités pour la collectivité et de chercher de nouveaux partenaires.

Comme sa mère, **M^{me} Bea ROBERTS** explique sur un mode très personnel comment son engagement à ATD Quart Monde a contribué à changer sa vie. Le moment clé était en 1994, lorsqu'elle a participé à une réunion du "projet des jeunes" d'ATD Quart Monde à Paris. Un nouveau monde s'est ouvert à elle, lui permettant de prendre part à des rencontres et de rédiger elle-même des articles. Cela l'a aidée à développer ses intérêts et ses compétences. Le début n'a pas été facile. C'est seulement lorsqu'elle a été invitée à parler de sa propre vie qu'elle s'est sentie pleinement participer. Elle fait également part de l'histoire d'autres personnes et de leur engagement dans les activités pour la collectivité. Toutes indiquent que les pauvres peuvent vivre dignement grâce à leurs actions. Dans ce contexte, *"les luttes sont autant de victoires"*.

Au cours du débat, le **PRÉSIDENT** demande à **M^{me} Moreane ROBERTS** d'expliquer ce qu'elle entend par *"les politiciens s'en fichent"*. Elle répond qu'en Grande-Bretagne, les responsables politiques n'ont pas spontanément mentionné l'année européenne, et que s'il y avait eu plus d'ouverture, il aurait été possible d'élaborer une stratégie avec les responsables politiques. **M. Pierre-Jean COULON** ajoute que les deux interventions indiquent que les associations et les citoyens doivent s'organiser.

Session IV "Quelles sont les possibilités pour aller de l'avant?"

M. Mathias MAUCHER, qui préside cette session, souligne quelques mesures importantes prises par différents acteurs au cours de l'année européenne, et invite la Commission à présenter les perspectives d'avenir.

M^{me} Elodie FAZI, de la cellule spéciale de la Commission européenne sur l'année européenne, fait une présentation sur la *plateforme contre la pauvreté et d'autres instruments*. Elle explique que si la stratégie de l'UE pour l'insertion sociale n'est pas nouvelle (elle a été lancée en 2000), la stratégie Europe 2020 a placé la lutte contre la pauvreté au plus haut niveau politique. Le cinquième grand objectif de la stratégie est de sortir 20 millions de personnes de la pauvreté et de l'exclusion. Reste maintenant aux États membres de le traduire en objectifs nationaux, en tenant compte du fait que le grand objectif est fondé sur trois indicateurs: l'indicateur du risque de pauvreté (revenus inférieurs à 60 % du revenu médian dans un pays donné), l'indicateur de privation matérielle (personnes privées de quatre éléments sur une liste de neuf), et l'indicateur des ménages sans emploi. Qui plus est, pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie, des "lignes directrices intégrées" ont été élaborées afin de définir les grandes orientations politiques, notamment au sujet de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ligne directrice 10). Enfin, parmi les sept "initiatives phares", la plus importante est la "plate-forme européenne contre la pauvreté", qui ne constitue pas tant une nouvelle superstructure qu'un cadre d'action. La plate-forme vise à renforcer les éléments suivants: 1. coordination dans le domaine de l'insertion active et de la pauvreté des enfants; 2. autres politiques complémentaires (santé, migration, énergie, éducation); 3. rôle des partenariats et de l'économie sociale; et 4. instruments financiers

promouvant l'innovation sociale (microfinance, Fonds structurels). La communication de la Commission sur ce thème est attendue mi-décembre.

Le **PRÉSIDENT** demande à la Commission de présenter les obligations incombant aux États membres dans le nouveau cadre, et **un représentant du Secours catholique** demande quelles sont les modalités d'accès à la plate-forme qu'il est prévu de créer. **M^{me} FAZI** explique que les États membres élaborent actuellement leurs programmes nationaux de réforme, qu'ils présenteront l'année prochaine. La plate-forme devrait réagir à leur sujet en avril 2011. Pour l'heure, tout ce que l'on sait est que cette plate-forme sera un espace de coopération entre la Commission, les institutions et la société civile organisée.

M^{me} Adriana OPROMOLLA, de Caritas Europe, évoque la nécessité *d'unir les forces avec les institutions de l'UE*. Pour les ONG, cette coopération est essentielle afin d'atteindre le grand objectif en matière de pauvreté fixé dans la stratégie Europe 2020. La coalition des ONG devrait poursuivre ses travaux visant à promouvoir les thèmes suivants: garantir un accès aux services pour tous; mettre un terme au phénomène du sans-abrisme; assurer la participation; respecter les droits fondamentaux, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes; mettre un terme aux discriminations; et garantir un revenu adéquat, un niveau élevé de protection sociale et un travail décent. Afin de lutter contre la pauvreté, il est également crucial de veiller à une large participation des parties prenantes, y compris des personnes vivant dans la pauvreté, à toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques. Afin que prenne tous ses effets l'article 9 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, qui oblige l'Union à prendre en compte les objectifs sociaux dans toutes ses politiques, la plate-forme annoncée devrait garantir une coordination des politiques et une approche horizontale en matière de lutte contre la pauvreté dans tous les domaines. Il convient que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale se fonde sur les droits fondamentaux, leur respect nécessitant des actions positives de la part des États membres. La coalition des ONG est convaincue que la nouvelle plate-forme devrait inclure un large éventail de parties prenantes, et qu'il faudrait créer des plates-formes nationales contre la pauvreté afin de renforcer l'engagement politique des États membres et d'évaluer la mise en œuvre des stratégies d'insertion active qu'ils ont adoptées.

Les intervenants du CESE sur les "*Modalités d'engagement du CESE*", **M^{me} Brenda KING**, **M^{me} Nicole PRUD'HOMME**, **M. Jean-Michel BLOCH-LAINÉ**, issus des trois groupes du CESE, font part de leurs idées d'action future.

M^{me} Brenda KING commence en reconnaissant qu'en dépit de la croissance affichée en Europe au cours de la dernière décennie, la pauvreté a augmenté. Cela indique que l'Europe n'en fait pas assez pour honorer ses valeurs que sont l'égalité des chances, la cohésion et la solidarité. Elle salue les objectifs de la stratégie Europe 2020 visant à investir dans une croissance intelligente, durable et inclusive, d'autant plus que la compétitivité de l'Europe est désormais en baisse par rapport à celle des pays BRIC. Pour les employeurs, au nom desquels elle s'exprime, il existe une véritable contradiction entre le nombre trop élevé de chômeurs insuffisamment formés pour développer leurs compétences, et le recrutement de personnes formées originaires de pays extraeuropéens. Bien que l'emploi ne soit pas la seule voie vers l'insertion sociale (l'accès à l'éducation, les soins de santé, les activités culturelles et sportives et la participation civile comptent également), des emplois de qualité demeurent un facteur

déterminant sur la voie de l'insertion. Qui plus est, afin de réduire leur déficit public, les gouvernements suppriment non seulement des emplois dans le secteur public, mais aussi dans des domaines où l'emploi non public est insuffisant. Si l'Europe entend sortir 20 millions de personnes de la pauvreté, il lui faudra d'abord résoudre ces diverses contradictions.

M^{me} Nicole PRUD'HOMME intervient pour joindre sa voix à ceux qui ne souhaitent pas qu'un sujet aussi important soit délaissé en raison des urgences créées par la crise financière. Elle estime que le délai de dix ans fixé pour atteindre l'objectif en matière de pauvreté est trop long, mais qu'il est raisonnable eu égard à l'importance de l'engagement. D'abord, il est essentiel que le groupe d'étude permanent du CESE envisage de poursuivre les travaux menés cette année. Un genre de comité de suivi pourrait être créé sur la base d'un programme précis fondé sur les divers avis adoptés, ainsi que sur de nouvelles priorités. Un tel organe permettrait de contribuer à récolter des données nationales et européennes, et ainsi à élaborer de nouvelles classifications et opinions. Il devrait être associé aux travaux de la future plate-forme et coopérer avec des tiers, comme le Parlement européen (afin d'apporter un soutien mutuel aux idées sur la lutte contre la pauvreté) et le Comité des régions (avec qui l'on pourrait imaginer l'élaboration d'avis conjoints sur certains thèmes). Ce comité de suivi pourrait également organiser une grande conférence en 2015 afin d'évaluer les avancées. L'année européenne du volontariat ne doit pas occulter l'année européenne 2010. Au contraire, il convient que les deux années partagent certaines thématiques. On pourrait par exemple se pencher sur les "travailleurs pauvres", un sujet que l'intervenante connaît bien, et notamment dresser un état des lieux pays par pays, en ce qui concerne le manque de revenus, la privation matérielle et l'abaissement de la qualité de vie.

M. Jean-Michel BLOCH-LAINÉ reconnaît que la pauvreté et l'exclusion sociale sont des phénomènes dont l'ampleur et la complexité s'accroissent. Bien qu'il existe, à l'échelon de l'UE, un consensus en faveur d'une lutte coordonnée contre la pauvreté et l'exclusion sociale, lequel a été entériné au cours de cette année européenne, les politiques de protection sociale menées en Europe restent très hétérogènes. L'ajout des politiques nationales de protection sociale à la méthode ouverte de coordination (MOC) constitue une évolution positive. On s'attend par ailleurs à ce que la plate-forme annoncée devienne une structure importante. En tant qu'organe consultatif de l'UE, le CESE a le droit et l'obligation de jouer un rôle consultatif dans le nouveau scénario. Il convient d'envisager deux possibilités:

- 1) examiner, dans le cadre d'un avis d'initiative du CESE, une éventuelle participation du Comité et des conseils économiques et sociaux nationaux au renforcement de la MOC sociale;
- 2) examiner plus avant, dans un autre avis d'initiative, les potentialités et les limitations des politiques dites "d'activation" visant à investir dans les personnes "inactives" qui perçoivent uniquement des allocations sociales; l'on pourrait également se pencher sur les raisons qui sous-tendent le choix de ces politiques, ainsi que sur les lacunes dans leur conception ou leur mise en œuvre.

Pour conclure l'audition, **M. Philippe COURARD**, secrétaire d'État belge à l'intégration sociale et à la lutte contre la pauvreté, adresse ses remerciements pour cette occasion de réaffirmer les priorités de la présidence belge. L'année européenne a été lancée dans l'espoir de lutter contre un fait inacceptable: en 2010, 17 % de la population vit toujours sous le seuil de pauvreté et des inégalités majeures hantent toujours le modèle social européen. Il estime que l'objectif visant à sortir 20 millions de personnes de la pauvreté manque d'ambition, mais qu'il s'agit d'un premier engagement positif qui a permis la définition d'indicateurs communs. Chaque Européen dispose de droits fondamentaux, en particulier le droit à un revenu juste permettant de vivre dans la dignité. La nouvelle plate-forme européenne devrait reposer sur deux axes: 1) lutter directement contre la pauvreté, et 2) veiller à la mise en œuvre de la stratégie d'insertion active (accès à des emplois décents, à des services de qualité et à des revenus adéquats pour ceux incapables de travailler). La présidence belge a fait siens ces objectifs et a œuvré en faveur d'avancées, notamment au sujet du "revenu minimum adéquat". Bien qu'il n'existe toujours pas de définition commune du niveau "adéquat", les examens par les pairs menés par les États membres devraient permettre de définir des indicateurs sur ce thème précis. Le deuxième pilier de l'action de la présidence est la lutte contre la pauvreté des enfants. Lors de la conférence tenue en septembre sur la pauvreté des enfants, le trio de présidences a adopté une déclaration finale plaidant pour la recommandation de la Commission sur ce point ainsi que pour son inscription à l'ordre du jour de l'UE et des travaux de la nouvelle plate-forme. Le troisième pilier concerne l'éradication du sans-abrisme. La conférence de consensus sur le sans-abrisme prévue début décembre sera une autre occasion de prendre des engagements pour une stratégie générale à lancer l'année prochaine. Le quatrième pilier concerne la participation de toutes les parties prenantes à cette réflexion, y compris les personnes vivant en situation de pauvreté. C'est grâce à cette large participation de toutes les personnes, organisations, autorités et institutions qui partagent les valeurs de justice sociale que l'année 2010 peut être considérée comme le point de départ d'une longue lutte commune pour mettre un terme à la pauvreté. Il remercie dès lors tous les acteurs de cette année européenne, qui ont été un moteur du changement.

M^{me} Maureen O'NEILL, présidente de la séance de clôture, remercie M. COURARD pour son engagement et ses encouragements en faveur d'une approche ambitieuse. Elle conclut que la plate-forme annoncée devrait être inclusive et utilisée à bon escient, et qu'il convient en tout état de cause de poursuivre la coopération ayant caractérisé l'année européenne. Elle remercie tous les participants pour leurs contributions et clôt l'audition.

Au nom de la coalition des ONG, **M. Mathias MAUCHER** remercie le CESE et M^{me} O'NEILL pour cette audition. Il invite les participants à diffuser chez eux les leçons qui en ont été tirées et à continuer à œuvrer en faveur d'améliorations. Il rappelle aux participants deux grands événements à venir: la conférence finale du 17 décembre 2010 et l'agora citoyenne des 27 et 28 janvier 2011.